

DELIBERATION N° 2024/11/07-08

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 07 novembre 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu les demandes d'adhésion au GDS « FRANTIQ » déposées par les laboratoires CCJ (UMR 7299), IRAA (UAR 3155), MMSH (UAR 3125) ;

**Adhésion d'amU au Groupe de Service (GDS)
« Fédération et ressources sur l'Antiquité » FRANTIQ**

La commission de la Recherche approuve à l'unanimité la proposition d'engager Aix-Marseille Université (amU) pour cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2025 dans le GDS « Fédération et ressources sur l'Antiquité ».

Les objectifs de ce GDS sont de fédérer les acteurs publics de l'archéologie française autour d'outils documentaires partagés et ouverts :

- un catalogue collectif indexé pour le référencement de ressources documentaires de ses adhérents,
- un ensemble de ressources spécialisées consultables à partir d'un accès centralisé (portail frantiq.fr),
- un thésaurus pour l'archéologie, PACTOLS, et son logiciel de gestion Opentheso pour la qualification des données, des publications scientifiques et des ressources documentaires de la discipline.

Pour ce faire, Frantiq met en œuvre des moyens techniques et informatiques nécessaires, assure la montée en compétence des utilisateurs et diffuse ses outils auprès de la communauté des archéologues.

Les unités de recherche CCJ (UMR 7299), IRAA (UAR 3155), MMSH (UAR 3125) portent ce projet au sein d'Aix-Marseille Université.

Cet avis est émis à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Présents ou représentés : 30

Fait à Marseille, le 07 novembre 2024,


Le Président
d'Aix-Marseille Université
Eric BERTON

